

MOUCH'CLAC Habitat**1. IDENTIFICATION :**

Désignation : bandes adhésives fenêtre anti-mouches, manchettes (réf : M212, M222, M232)

Usage : Dispositif de piégeage d'insectes volants à base de glu, bandes adhésives pour vitres et fenêtres

Produit non soumis à enregistrement « biocide » car répond aux conditions de l'article 6 du règlement CE 1451/2007

Distributeur :

PROTECTA S.A.S
10 Allée de la Sarriette
Zac Saint Louis
84250 LE THOR

Tél : 04.90.02.16.20 Fax : 04.90.33.73.90

Tél international : 00.33.490.02.16.20

Email : contact@an-protecta.eu

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA :+33(0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS :**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Aucun

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : Aucun

Mentions de danger (CLP) : Aucune

Conseils de prudence (CLP) : Aucun

2.3. Autres dangers

Yeux: Irritant

Contact avec la peau: Pas de danger.

Inhalation: Les vapeurs et / ou aérosols qui peuvent être formés à des températures élevées peuvent être irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.

Ingestion: Faible toxicité orale.

Physico-chimiques: Pas de dangers inhabituels attendus.

L'environnement: Effets indésirables

3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Support papier/ruban en polypropylène enduit de glu sans classement toxicologique (poly et isobutènes).

Composition chimique: mélange. Adhésif thermofusible

Composants	N ° CAS: CE:	Conc. %	Symbol R ⁽¹⁾	Classe de danger et Code (s) / Mention de danger
------------	-----------------	---------	----------------------------	--

				Code (s) ⁽²⁾
Styrène-isoprène copolymère	25038-32-8 607-504-5	5-10	-	-
Naphta lourd (pétrole), vapeur léger craqué, débenzénisé, polymères hydrogénés	68132-00-3 614-305-7	40-50	-	-
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5 232-455-8	40-50	-	-
Les antioxydants	-	<1	-	-

(1) (2) Le texte complet des phrases de risque et des codes des mentions de danger sont énumérés sous la rubrique 16

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE :

Description des premiers secours en cas de :

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau froide. Traiter comme une brûlure de cire ou de résine. Ne tentez pas de retirer l'adhésif solidifié. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact avec la peau: Rincer à l'eau froide. Traiter comme une brûlure de cire ou de résine. Ne pas tenter de retirer l'adhésif solidifié. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Inhalation: Sortir à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: -

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Moyens d'extinction : CO₂, produit chimique à sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune procédure spéciale n'est requise.

Risques d'incendie et d'explosion : Combustible à haute température.

Produits de combustion dangereux : Du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, des hydrocarbures inconnus.

Équipement de protection spécial : Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

6.1 Précautions pour l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Re-utilisation du produit si possible.

Collecter les déchets mécaniquement.

Placez-les dans un récipient pour l'élimination conformément aux réglementations locales.

Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour la manipulation et l'entreposage.

Pour la protection individuelle, voir section 8. Pour l'élimination du gaspillage, voir chapitre 13.

7. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION :**7.1 Manipulation**

Assurer une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Les précautions habituelles prises lors de la manipulation des produits chimiques doivent être observées.

7.2 Stockage

Conserver dans un endroit frais et sec.

8. LIMITES D'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET PROTECTION INDIVIDUELLE :Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle protection respiratoire :

Pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection des mains :

Des gants en caoutchouc ou résistants à la chaleur doivent être portés.

Protection des yeux :

Pas nécessaire lorsqu'il est utilisé comme prévu

Vêtements requis :

Pas nécessaire lorsqu'il est utilisé comme prévu

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Forme: Solide
Couleur: Jaune
Odeur: Légère
Point d'ébullition: > 250 ° C
Solubilité dans l'eau: Insoluble
Point d'éclair: > 250 ° C
Autres informations: Non spécifique

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ DU PRODUIT :**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées et distribuant

10.2 Stabilité chimique

stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

-

10.4 Conditions à éviter

-

10.5 Matières incompatibles

-

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décompositions dangereux connues.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Voir la section 4. (Principaux symptômes et effets, aigus et différés)

Effets d'une exposition chronique

Bien que ce produit n'a pas été testé pour ses effets chroniques, il est jugé comme ayant un faible niveau de toxicité basé sur les informations de composant. Le recours à de bonnes pratiques d'hygiène industrielle est recommandé.

Données toxicologiques pour les composants

Huile minérale blanche (pétrole)

-

Toxicité par ingestion: DL50 orale chez le rat:

> 5000 mg / kg de poids corporel

Voies d'exposition : yeux et la peau

Autres informations : aucune disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

12.1 Substance toxique contenant

Huile minérale blanche (pétrole): LC50 Poisson 96h: > 10000 mg / l Espèce: *Lepomis macrochirus*

12.2 Persistance et dégradabilité

24% dégradée en 28 jours de l'OCDE 301B - Huile minérale blanche (pétrole)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

-

12.4 Mobilité dans le sol

-

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substances qui répondent aux critères de classification PBT ou vPvB.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS :**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer conformément aux règlements municipaux. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Les déchets dangereux

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Le produit n'est pas classé comme matière dangereuse selon l'ADR / RID, IMDG, DGR

14.1 Numéro ONU

Aucune marchandise dangereuse dans le sens de cette réglementation de transport.

14.2 ONU Nom d'expédition

Aucune marchandise dangereuse dans le sens de cette réglementation de transport.

14.3 Classe de danger pour le transport (es)

Aucune marchandise dangereuse dans le sens de cette réglementation de transport.

14.4 Groupe d'emballage

Aucune marchandise dangereuse dans le sens de cette réglementation de transport.

14.5 Dangers environnementaux

Aucune marchandise dangereuse dans le sens de cette réglementation de transport.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Rien.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

N'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS :

Nous pensons que les renseignements ci-dessus sont corrects, ils sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de création de cette et ont été établies en conformité avec l'article 10 de la Directive Européenne du 05/03/91.

Attention, cette fiche de données de sécurité n'est pas exhaustive et ne remplace en aucun cas les notices techniques d'utilisation. Par ailleurs, tout matériel peut présenter des risques sanitaires inconnus et doit être employé avec prudence. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été conçu. Protecta SAS ne sera pas jugé responsable de quelques dommages que ce soit résultant de la manipulation, ou du contact avec, le produit ci-dessus.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.